

IMPORTANT : merci SVP de compléter TOUTES les informations et joindre TOUS les documents demandés

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

Nom : Prénom :
Si collectivité, précisez le nom :
Adresse complète (code postal / commune):
Téléphone (portable) :
N° de badge/carte d'accès en déchetterie :
Mail :
Adresse du lieu de provenance des déchets (si différente de l'adresse personnelle) :

Joindre OBLIGATOIREMENT : Justificatif de domicile

- ☐ PAS de kit EPI: En cochant cette case, je certifie avoir pris connaissance des recommandations de sécurité mentionnées par le SYTEVOM.
- ☐ 1 kit EPI souhaité ☐ ... kits EPI souhaités

IDENTIFICATION DU TYPE DE DECHET ET DE LA QUANTITE A EVACUER

- ☐ Plaques de fibro-ciment : Volume (m³) :
☐ Canalisations en fibro-ciment : Volume (m³) :
☐ Autres (à préciser) : : Volume (m³) :

Joindre OBLIGATOIREMENT: Photographies des déchets

ATTENTION : le volume à déclarer est le **volume une fois le déchet emballé/filmé**. Le volume estimé ici doit être au plus juste. Le **volume retenu sera celui estimé par le gardien le jour du dépôt** (en cohérence avec le volume déclaré ici).

RAPPELS PRATIQUES POUR LE DEPOT



Date limite des dossiers le **vendredi 30 octobre 2026 à 12h00**



Lorsque votre demande est validée par le SYTEVOM, vous devez récupérer vos EPI à la déchetterie de PUSEY.



Se présenter **obligatoirement** au gardien avec votre badge le jour du dépôt, avant de décharger.



Dépôt limité à 3m³ maximum. Tarifs (voir dépliant).



Suivre les recommandations détaillées dans le dépliant ci-joint.

AUTORISATION DE DEPOT

Le SYTEVOM autorise à venir déposer à la déchetterie de Pusey des déchets à base d'amiante-ciment selon le type et la quantité précisés plus haut.

Le dépôt se fera obligatoirement le novembre 2026, à h

Les déchets seront **obligatoirement** conditionnés par le particulier lui-même dans du film plastique transparent (type film étirable) avant de se présenter en déchetterie de manière à éviter tout contact direct avec les déchets ; la manipulation des produits sera effectuée **uniquement** par le particulier, selon les recommandations du gardien.

Le SYTEVOM se réserve le droit de refuser le dépôt si celui-ci ne respecte pas les conditions d'admission.

Document et pièces jointes édités en **2 exemplaires** : 1 ensemble remis au particulier, l'autre consigné dans le registre disponible au siège du SYTEVOM

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

A REMPLIR PAR LE SYTEVOM